

GUIDE DE PRÉSENTATION DU PORTFOLIO

OPTION DESIGN, CRÉATION et INNOVATION - M.Sc.A. EN AMÉNAGEMENT

Les candidats à l'option Design, création et innovation de la M.Sc.A. en aménagement doivent soumettre des exemples de travaux réalisés dans le cadre de leur formation académique préalable et, si cela s'applique, des exemples de réalisations de leur pratique professionnelle. Il est attendu que le portfolio démontre les aptitudes académiques (par ex. la conception, l'innovation, la représentation des idées et la communication visuelle et par texte) et des connaissances approfondies en design. Le portfolio, de pair avec la lettre d'intention et le CV abrégé, contribue à dresser un portrait des intérêts, des aptitudes et des connaissances du candidat. Il montre aussi l'attention portée à la qualité, à la créativité et à la structure de la présentation de portfolio, en format numérique.

Voici quelques balises pour préparer ce portfolio :

1. Présentation des travaux

Chacun des projets devra être clairement identifié et inclure les informations suivantes : Titre du travail, sigle du cours, le programme d'étude, le nombre de semaines qui ont été consacrées au projet, l'année de réalisation, le nom du professeur encadreur. Si le travail a été fait en équipe, précisez les noms des co-équipier et votre contribution.

2. Format du portfolio

- Le portfolio doit être remis en format numérique, en fichier pdf d'une taille maximale de 20 Mo.
- Le document doit être monté en format lettre (8 ½ po x 11 po) ou A4 (21 cm x 29,7 cm), horizontal ou vertical.
- Le nombre maximal de pages est 30.
- Le portfolio peut être accompagné par 1 ou 2 liens vers de courts vidéos.

3. Comment envoyer le portfolio ?

Déposer votre portfolio dans l'espace réservé dans le Centre étudiant.

Vous avez des questions? Contactez-nous : genevieve.bedard.1@umontreal.ca